



## CHS-CT du 19 avril 2019 (Séance plénière)

### *Compte-rendu des représentants CGT*

Les représentants CGT au CHSCT Finances du Val d'Oise sont : Véronique Bouby (Ermont), Sabrina Haouadeg (Cergy), Séverine Koperski (Cergy), Christophe Flaux (Cergy).

Cette réunion CHSCT était une séance plénière. Il existe deux types de réunion du CHSCT : les *groupes de travail* et les *réunions plénières*. Les décisions sont prises en réunion plénières durant les quelles les représentants du personnel se prononcent par un vote, tandis que les groupes de travail ont vocation à faire le suivi et la préparation des décisions prises en réunions plénières (aucune décision n'est prise en groupe de travail, mais cela n'empêche pas les représentants CGT de faire remonter les problèmes à la direction et de veiller au suivi des besoins des services).

Prochaines réunions du CHSCT :

- CHSCT (séance plénière) le 28/06/2019

#### **Ordre du jour :**

1. Présentation de la note d'orientations 2019
2. Présentation du guide de prévention du risque amiante dans la gestion des bâtiments
3. Présentation du plan de mobilité
4. Installation du SDIF
5. Bilan 2018 ces accidents de travail
6. Bilan 2018 des exercices incendie du CID
7. Présentation du DUERP/PAP du CID
8. Examen du rapport de visite de l'ISST du CFIP de Villier-le-Bel
9. Rasset 95 et registres du CID
10. Budget CHSCT (propositions d'action 2019)
11. Fiches de signalement (nouvelles fiches à examiner)
12. Questions diverses

Le compte-rendu qui suit est n'est pas ordonné selon cet ordre du jour, mais il est volontairement rédigé site par site.

➤ Le registre Hygiène et Sécurité des agents de la DDFIP du Val d'Oise est une application qui s'appelle Rasset95\*. Elle est disponible à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/resset95/index.php>

➤ Les fiches de signalement agression\*\* sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/spip.php?rubrique321>

\*Rasset95 est le Registre Sécurité Santé au Travail. C'est une application locale disponible à partir d'Ulysse95, qui permet à chaque agent présent dans l'un des services de la DDFIP 95 de consigner des

observations concernant le site où il se connecte. Les observations consignées sont nominatives et sont suivies de 2 niveaux de réponses : 1) réponse du gestionnaire du site concerné 2) réponse de l'assistant de prévention de la direction. Enfin, toutes les observations et les réponses qui y ont été apportées sont examinées périodiquement par le CHSCT . A cette occasion, les représentants du personnel CGT ne manquent pas de vérifier que les réponses apportées correspondent bien aux attentes légitimes concernant la santé et la sécurité des agents.

\*\*Fiches de signalement agression : une fiche peut être complétée par l'agent agressé, qu'il s'agisse d'une agression verbale, téléphonique ou physique. L'original doit être transmis directement au Secrétariat du CHSCT 95 – Immeuble « Le Montaigne » 95036 Cergy-Pontoise Cedex. La fiche agression doit être rapidement suivie d'une action de la direction et est ensuite examinée en CHSCT. Une copie doit aussi être transmise au chef de service qui la complète et l'envoie aux services RH.

### **Cergy Val d'Oise Amende Trésorerie**

Lors du CHSCT du 19 avril 2019, la CGT a lu la lettre adressée à la DDFIP du Val d'Oise par les collègues de cette trésorerie. Il a fallu attendre la fin du CHSCT et de re-poser la question à la DDFIP pour avoir des réponses :

- 1) les jets de chaises poutre : l'hypothèse est inexistante. Les chaises isolées à l'intérieur de la zone accueil, elles, seront retirées.
- 2) porte pour aller au Plsu : elle va être ré examinée. Au niveau sécurité du Plsu, rien n'interdit que le Plsu soit assuré dans ce service, qui sera protégé par la présence de la police sur le site.
- 3) Caisse et guichet : la ddfip va regarder qu'ils correspondent bien aux normes GAU.
- 4) Caméra demandée à l'entrée du personnel : refus de la ddfip car le hall est surveillé. Pas de déplacement du totem. Les craintes exprimées sont excessives.
- 5) Parking : la ddfip est en train de faire le point et il y a des badges qui vont être récupérés, donc ça se profile bien.
- 6) date du prochain GT : la ddfip ne sait pas.

### **Argenteuil Centre Hôpital Trésorerie**

#### ➤ **Parking**

Concernant les problèmes de parking (places occupées par des personnes extérieures non-autorisées), une demande a été formulée auprès du bailleur pour poser des Stop Park. La direction affirme qu'il revient au propriétaire de procéder à l'installation.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous venons d'apprendre que le propriétaire AB Habitat serait sur le point d'accepter un devis pour poser des stop-park sur les 12 emplacements qui sont réservés aux collègues de la trésorerie.

### **Cergy Cité Administrative (DDFIP)**

#### ➤ **Achat de coussins ergonomiques pour aménager un poste de travail**

La direction a proposé la dotation de coussins ergonomiques pour un agent souffrant du dos pour 61,84 €. Cette dépense a été adoptée à l'unanimité.

➤ **Climatisation**

La direction affirme que les conduits de la climatisation sont régulièrement ramonés. Elle attend un retour de la part de la préfecture sur l'entretien des bouches d'aération. Certaines bouches d'aération ont été remplacées.

➤ **Accueil**

La CGT a souligné qu'une agent de l'accueil de la DDFiP a transmis une fiche de signalement, soulignant que les équipes n'avaient pas été informées de l'installation d'une cloison opaque, qui « *modifie gravement les conditions de travail, notamment en occultant le peu de lumière naturelle qui parvenait jusqu'au bureau d'accueil* ». Nous avons demandé à la direction si cette installation demeurera.

La direction a répondu que oui bien que les représentants CGT aient souligné que tous les agents concernés n'ont pas été concertés, la preuve. Cette collègue ne bénéficiera plus de la lumière naturelle sur son poste de travail, mais la direction s'en moque.

### Cergy CFIP

**Froid dans les bureaux**

La direction affirme que les problèmes de froid dans les bureaux du CFIP de Cergy ont été résolus grâce à l'intervention de l'entreprise Cofely.

Pour la CGT, la température reste peu élevée dans certains bureaux. La direction a répondu que des chauffages d'appoint ont été mis à disposition et que le chauffage de l'accueil a été réparé, ce qui devrait suffire à résoudre les difficultés. A voir...

### Ermont CFIP

➤ **Accueil**

Des collègues ont signalé sur Rasset 95 les problèmes de banque d'accueil Enregistrement inadaptée, manque de place, bruit, marche dangereuse.

La direction a répondu qu'une étude est en cours en vue du réaménagement de l'espace. Les travaux concerneront l'accueil et l'amélioration du confort acoustique. La luminosité sur le site d'Ermont a été augmentée par l'ajout de lampes et le remplacement de certaines ampoules.

### Garges CFIP

➤ **Micro du guichet**

Des collègues ont signalé sur Rasset 95 que le micro du guichet dysfonctionnait et générait un sifflement.

La direction a répondu que ce micro a été remplacé.

### Luzarches Trésorerie

➤ **Trop chaud à l'étage !**

Après l'installation d'un climatiseur mobile, il semble que cette mesure soit insuffisante.

La direction propose de poser des joints aux fenêtres. A suivre...

## Montmorency Trésorerie

### ➤ **Trappe de désenfumage**

La trappe de désenfumage de la trésorerie de Montmorency avait été forcée.

La direction a répondu que les devis reçus pour la réparation sont en cours d'analyse. A suivre...

## Saint Leu CFIP

### ➤ **Stores au PCE**

Lors du CHSCT du 19 avril 2019, la direction a proposé que le CHSCT finance la pose de stores sur pour un montant 1 373 €. Cette dépense a été adoptée à l'unanimité.

### ➤ **Stores sur le sky-dômes du SPF**

Lors du CHSCT du 19 avril 2019, il a été abordé la question du *skydôme* du SPF de Saint-Leu-la-Forêt, qui entraîne de fortes chaleurs.

La direction a répondu qu'en prévision de la période estivale, elle a commandé 100 ventilateurs pour l'ensemble de la DDFIP.

Elle a aussi proposé que le CHSCT finance la pose de stores sur les sky-dômes pour un montant 8 796 €. Dépense adoptée à l'unanimité.

### ➤ **Façade de l'immeuble**

La plaque de parement de la façade du bâtiment qui était tombée a été remplacée début avril.

### ➤ **Sanitaires du deuxième étage**

Un agent BIL viendra remplacer les carreaux de faïence abîmés. La direction ne prévoit pas de refaire l'ensemble des équipements.

A l'heure où ces lignes sont écrites, nous avons appris que cela était fait.

## Villiers-le-Bel Trésorerie

### ➤ **Entrée d'eau dans l'accueil**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne que lorsque le temps est pluvieux, il arrive que l'eau pénètre dans le hall d'accueil par la porte d'entrée. La direction a répondu qu'elle avait adressé un courrier au propriétaire (mairie) le 27/03/2019. A suivre...

### ➤ **Emploi de multiprises**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne que des multiprises sont utilisées dans les bureaux. Les multiprises sont interdites selon les normes en vigueur. Lors du CHSCT du 19/04/2019, la CGT a demandé que la direction étudie la possibilité d'installer des perches ou des nourrices (seuls systèmes aux normes). A suivre...

### ➤ **Bloc Autonome d'Éclairage et de Sécurité**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne qu'un petit local archives ne dispose pas de Bloc Autonome d'Éclairage de Sécurité (BAES). Tout proche de l'escalier, absence aussi d'un BAES. En bas de l'escalier, un BAES ne fonctionne pas.

La direction a répondu avoir demandé un devis à Finsécur le 27/03/2019. L'entreprise interviendra première quinzaine d'avril.

### ➤ **Pas de téléphone dans le local coffre**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne qu'il n'y a pas de téléphone dans le local coffre.

La direction a répondu que la ligne et le poste ont été installés le 29/03/2019.

➤ **Rideau électrique : ouverture manuelle**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne que le système permettant d'ouvrir manuellement ce rideau en cas de coupure électrique est difficilement accessible.

La direction a répondu que un agent Bil va procéder aux modifications nécessaires. Un agent technique doit passer constater le dysfonctionnement.

➤ **Issues de secours non conformes**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne que toutes les issues de secours ne sont pas conformes. (ex : entrée réservée au personnel qui sert aussi d'issue de secours et porte proche du guichet). En cas de nécessité d'évacuer les locaux en urgence, ces portes sont équipées de serrure à fermeture à clé exclusivement.

La direction a répondu qu'un bouton à molette sera installé par le service BIL.

➤ **Chaudière à gaz**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne que le contrat d'entretien n'a pas été présenté.

La direction a répondu que ce contrat a été demandé par BIL au propriétaire (mairie).

➤ **Chaise cassée dans le hall d'accueil**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne que dans le hall d'accueil des usagers, une chaise poutre est dépourvue de son assise.

La direction a répondu qu'une chaise poutre a été commandée le 21/03/2019.

➤ **Ambiance thermique**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne qu'au rez-de-chaussée en période estivale, la température est élevée.

La direction a répondu que 4 ventilateurs seront livrés par le service BIL. A suivre...

➤ **Travaux de peintures à prévoir**

Le rapport de visite de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail du 30/01/2019 mentionne qu'au bureau de l'adjoint et dans les sanitaires, les peintures sont dégradées.

La direction a répondu qu'un agent BIL sera chargé de la réfection et mise en état des sanitaires.

La CGT a mentionné que, d'après les photos jointes au rapport, il n'y pas que les peintures, qui sont dégradées, mais aussi les entourages de portes et les murs. Cela pose le problème de l'exposition au risque amiante de l'agent BIL qui interviendra. En effet, à l'époque où a été construit le bâtiment, des matériaux amiantés ont sans doute été utilisés. La CGT a donc demandé qu'une détection préalable soit faite dans le but de ne pas exposer le collègue de BIL et de prendre les mesures de préventions adaptées.

## Tous sites Finances Val d'Oise

➤ **Contrat de maintenance annuel des défibrillateurs**

Lors du CHSCT du 19 avril 2019, la direction a proposé que le CHSCT finance un contrat de maintenance annuel des défibrillateurs des 5 grands sites de la DDFIP du 95 pour un montant 1 132 €. Cette dépense a été refusée par le CHSCT. Elle devra donc être financée par les directions concernées (DDFIP ou Douanes).

### ➤ **Risque amiante**

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) nous a présenté le contenu du guide amiante de septembre 2018.

Les matériaux amiantés sont répertoriés en liste A ou liste B. Liste A : flocages, calorifugeage, faux plafonds... Ces matériaux de liste A doivent être retirés dès leur découverte (lors de travaux par exemple). Liste B : dalles de sol, colles, conduites fibro-ciment... Ces matériaux de liste B ne doivent être retirés, mais faire l'objet de traitements particuliers (coffrage, encapsulage...). Ces derniers doivent aussi être recensés au DTA (Document Technique Amiante rédigé pour chaque immeuble, devant être mis à jour tous les 3 ans minimum, ou à l'occasion de travaux).

Le DTA doit être présenté à l'ISST lors de ses visites de sites (ou la fiche récapitulative). Ce DTA ne recense que les matériaux amiantés visibles. Pour savoir si l'intérieur des structures d'un immeuble contient de l'amiante, il faut donc faire des prélèvements et les faire analyser par une société spécialisée. Ces prélèvements sont obligatoires lorsque des travaux sont prévus sur une zone concernée d'un immeuble.

Une signalétique doit être apposée dans les étages des immeubles (étiquettes et plans) pour repérer physiquement les zones amiantées. Cette signalétique recense les points listés par le DTA de l'immeuble (c'est-à-dire l'amiante visible).

### ➤ **Géographie revisitée**

En complément de [ce qu'elle a annoncé aux représentants du personnel au CTL du 2 avril 2019](#), la directrice départementale nous a informés des éléments suivants :

- Les décisions concernant la déclinaison dans le Val d'Oise de la géographie revisitée sera passée sous silence par la direction jusqu'à la présentation du projet par les ministres, probablement après les élections européennes du 26 mai.
- Au menu : pas de fermeture des 5 grands sites mais leur vocation sera susceptible d'évoluer. Par exemple, en 2021, le CFIP de Saint Leu devient PRO (regroupement à Saint Leu des SIE de St Leu et Ermont), et le CFIP d'Ermont passe en PART (regroupement à Ermont des SIP de St Leu et d'Ermont).
- Au préalable, sur le CFIP d'Ermont, les travaux d'aménagement de l'accueil seront effectués, ainsi que le changement d'une partie des ouvrants (financement par un programme régional dit « 723 »).
- Pas de fermeture de trésoreries en 2020, mais des fusions de services auront lieu (pas de déplacement d'agents hors site).
- Spécialisation des trésoreries hospitalières à venir : ces trésoreries gèrent des hôpitaux qui ne sont pas forcément sur le 95 (à part les trésoreries de Pontoise et Argenteuil Hopital). Avec les décisions de l'Agence Régionale de Santé, les groupements hospitaliers (les GHT Groupements Hospitaliers de Territoires) deviennent inter-départementaux. Par exemple, les directions des hôpitaux de Gonesse et Saint Denis ont fusionné. Cela peut signifier, pour les services de la DDFIP 95, soit la fermeture d'un poste de trésorerie hôpital spécialisée, soit l'abandon de la mission hôpital par une trésorerie mixte, soit la récupération de la mission hôpital d'une autre trésorerie. Tout est possible...